

# CIMENTS CALCIA Airvault

**Commission de suivi de site  
26 novembre 2018**

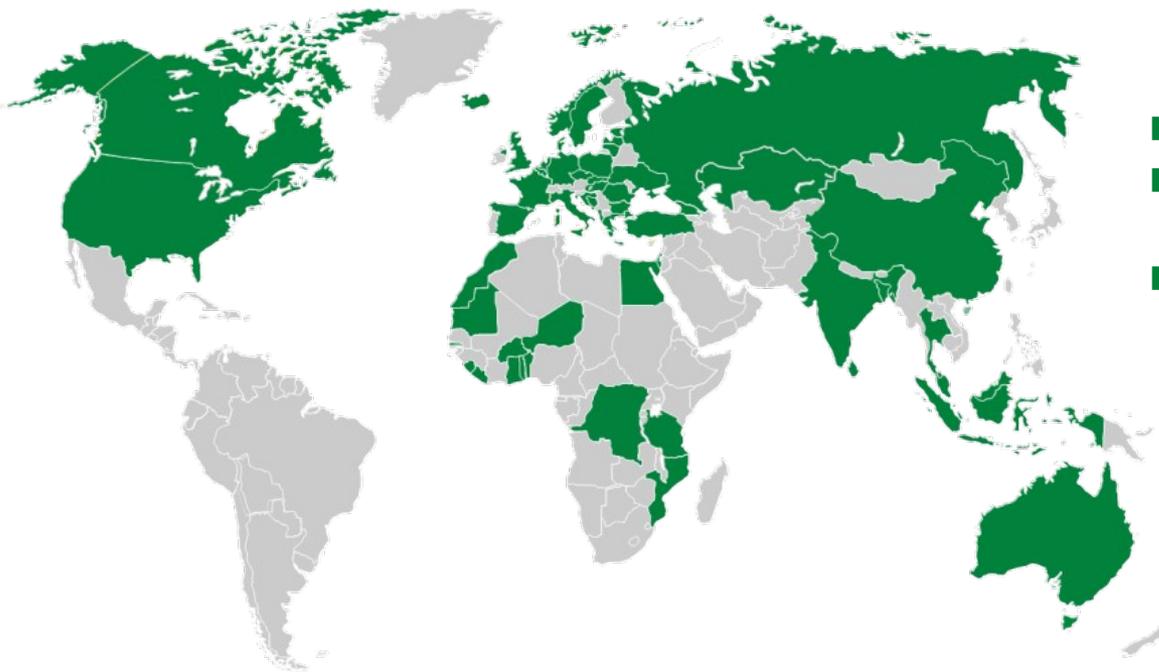


# Sommaire

- **HeidelbergCement Group et Ciments Calcia**
- **L'usine Ciments Calcia d'Airvault**
- **La sécurité : une priorité de chaque instant**
- **Performances environnementales 2018**
- **Classement administratif du site**

# HeidelbergCement Group

Ciments Calcia, un des leaders de l'hexagone adossé à HeidelbergCement



- 60 000 employés
- 3 030 sites dans près de 60 pays (y.c joint ventures)
- Activités principales
  - Granulat
  - Ciment
  - Activités aval :  
béton prêt à l'emploi,  
asphalte (115 usines)



**Granulat**  
**n°1 mondial**

595 sites de production  
Sable, gravier, roche concassée  
Réserve 20 milliards tonnes



**Ciment**  
**n°2 mondial**

160 cimenteries et stations de  
broyage  
Capacité de production 194 Mt

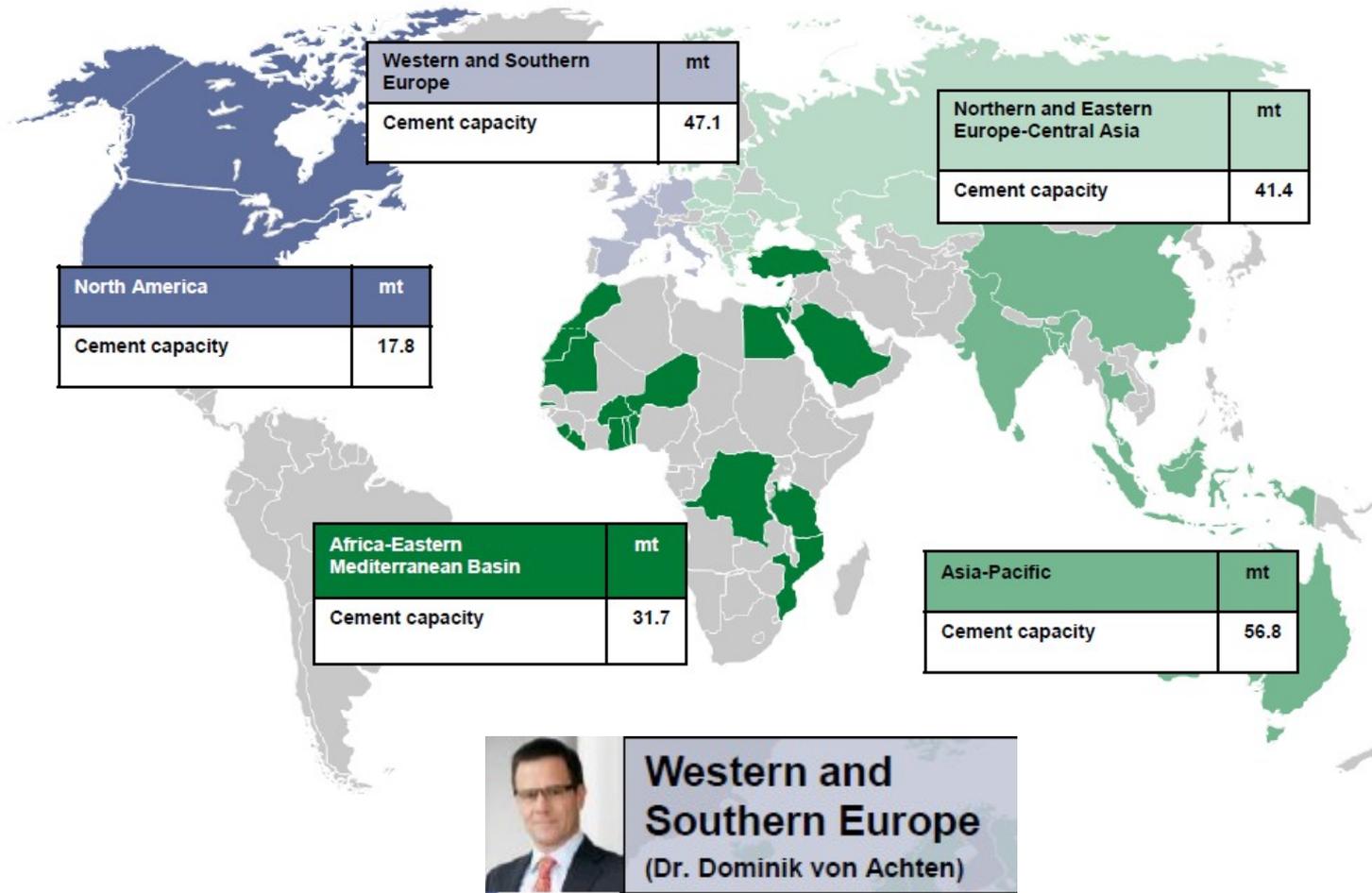


**Béton prêt à l'emploi**  
**n°3 mondial**

1723 centrales à béton

# HeidelbergCement Group

## Cement capacity of 195 mt (incl. joint ventures)



# Ciments Calcia

## Usines



## Agences commerciales



# L'usine Ciments Calcia d'Airvault

Implantée depuis plus d'un siècle, la cimenterie d'Airvault s'affirme dans le tissu économique régional comme un interlocuteur impliqué dans l'avenir de son territoire.

## La production d'Airvault

représente l'équivalent des besoins en ciment pour la construction de

**65 000**

maisons individuelles.

## Quelques chiffres clés...

**Production** : 717 KT de ciment \*

**Effectifs** : 133 salariés \*

**Emplois indirects** : ± de 400

\*Chiffres au  
31/12/2016



# L'usine Ciments Calcia d'Airvault

Une gamme de ciments pour répondre à l'ensemble des projets d'aménagement du territoire

## VRAC 82%

◆ **i.tech ULTRACEM 52,5 R**

CEM I 52,5 R CE CP2 NF

Préfabrication

◆ **i.tech ULTRACEM 52,5 N**

CEM I 52,5 N CE CP2 NF

Ouvrages d'art et travaux de génie civil

◆ **i.pro TECHNOCEM 32,5 R**

CEM II/B-LL 32,5 R CE CP2 NF

Génie civil industriel ou routier

◆ **i.tech TECHNOCEM 42,5 R PM**

CEM II/A-LL 42,5 R CE PM-CP2 NF

Bâtiment et génie civil

◆ **i.tech DURACEM 42,5 N PM – ES**

CEM V/A (S-V) 42,5 N CE PM-ES-CP1 NF

Assainissement et fondations, milieux marins ou agressifs

◆ **i.pro LIGEX M4**

HRB E4 K75 LL23 CE

Liant hydraulique routier

◆ **i.pro LIGEX M10**

HRB 30 K75 L22 NF

Liant hydraulique routier

◆ **i.speed LIGEX PR**

Liant hydraulique routier

## SAC 18%

◆ **i.pro TECHNOCEM 32,5 R**

Usage courant

◆ **i.pro BATICEM 12,5**

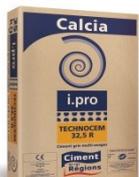
Ciment à maçonner

◆ **i.tech AGRICEM 42,5 N**

Travaux en milieu agricole

◆ **i.tech DURACEM 42,5 N**

Assainissement et fondations, milieux marins et agressifs

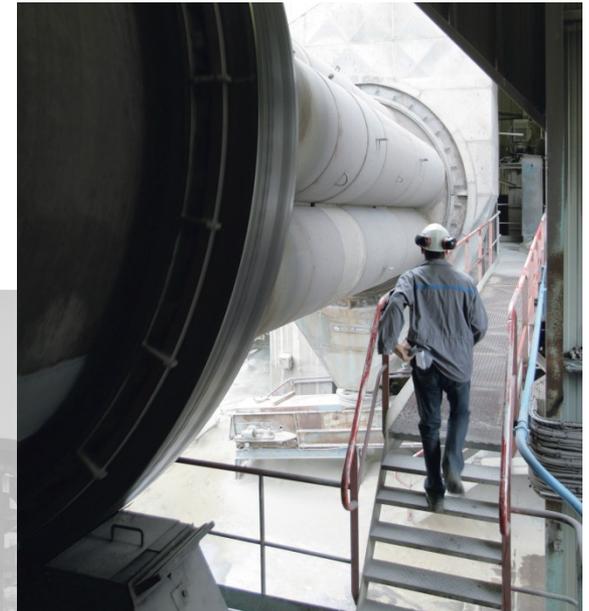


**Ciments Calcia**  
HEIDELBERGCEMENT Group

# L'usine Ciments Calcia d'Airvault

## Valoriser le capital humain

Notre industrie propose une grande diversité d'emplois à tous les niveaux de qualification. Persuadés que nos performances et notre développement sont étroitement liés aux compétences et à la motivation de nos collaborateurs, nous mettons tout en œuvre pour leur offrir toutes les chances de s'épanouir professionnellement.



# L'usine Ciments Calcia d'Airvault

## L'expertise au cœur du process

De l'extraction de la matière première à l'expédition de nos produits, les femmes et les hommes de notre cimenterie occupent des postes variés et bénéficient, tout au long de leur parcours, de programmes de formation.

### Le pilotage des installations

Des opérateurs de la salle de contrôle assurent 7j/7 et 24h/24 le pilotage et la surveillance des installations. Depuis leurs écrans, ils peuvent intervenir à tout moment sur chaque étape de fabrication.

### Le contrôle qualité

À chaque étape de la fabrication, la composition et les caractéristiques de la matière sont contrôlées. Toutes ces opérations (prélèvements, échantillons, analyses) sont en grande partie automatisées.



Certification ISO 5001



Certification ISO 9001



Certification ISO 14001

**CALCAIRE** ..... **CRU** ..... **CLINKER** ..... **CIMENT**

88 %



**OXYDE DE FER** 1 %

**SABLE** 1 %

**ALUMINE** 1 %

**ARGILE** 5,5 %

**SULFATE DE FER**

**CENDRES VOLANTES**  
0 À 22 %

**CALCAIRE**

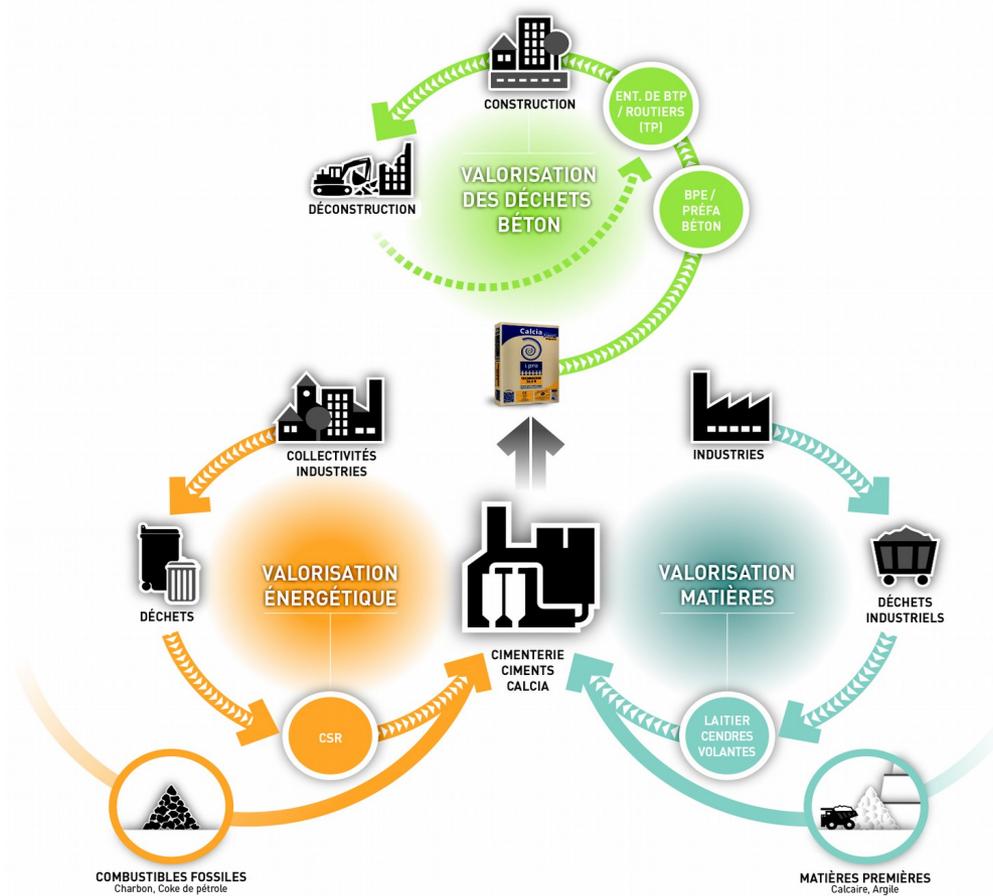
0 à 20 %

**GYPSE**  
3 à 5 %

**LAITIER**  
0 à 22 %

# L'usine Ciments Calcia d'Airvault

un acteur engagé depuis de nombreuses années dans les principes de l'économie circulaire



*Ciments Calcia intègre deux grands axes de valorisation : énergétique et matières, dans son processus industriel. Elle apporte ainsi une solution à la gestion des déchets ou résidus d'industries et collectivités du territoire.*

# L'usine Ciments Calcia d'Airvault

## La sécurité, une priorité de chaque instant

En ligne avec la politique sécurité du groupe, Ciments Calcia a depuis de nombreuses années déployé un programme de prévention des risques non seulement pour ses salariés mais aussi pour ceux de ses partenaires extérieurs intervenant sur ses sites.

Cette démarche basée sur l'**implication**, la **formation** et la **responsabilisation de tous** crée un **esprit sécurité**.

Elle s'accompagne de différentes pratiques au quotidien relayées par un **animateur sécurité-environnement** qui sensibilise et conseille les opérationnels.

Travail et Sécurité

Vie et Santé

- Depuis 4 ans, Ciments Calcia participe à la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail



## Sécurité

Notre démarche repose sur un programme de prévention exigeant une prise de conscience collective de « l'esprit sécurité ». Elle s'appuie sur l'implication de tous afin de garantir la sécurité et la santé de chacun de nos collaborateurs.

### Nos principes

- La prévention des risques au travail requiert une attention de chaque instant. Elle s'inscrit dans une logique de progrès continu.
- Le management conduit la démarche et s'assure de l'implication de chacun.
- L'accident n'est pas dû au hasard, il a toujours des causes, et c'est pour cela qu'il est évitable.
- Tout le personnel ainsi que les intervenants extérieurs doivent être formés à travailler en toute sécurité.
- Le respect des règles de sécurité est une condition d'emploi ou d'intervention sur sites.



Dans ce cadre, nous nous fixons comme objectifs :

- 1 - De fournir les moyens suffisants et appropriés pour améliorer constamment la sécurité, dans le respect des exigences réglementaires.
- 2 - De communiquer, expliquer notre démarche et nos objectifs, en vérifiant la bonne compréhension et la mise en œuvre.
- 3 - D'impliquer tout le personnel, en particulier en s'appuyant sur les CHSCT.
- 4 - De former le personnel à tous les niveaux, vérifier qu'il a les compétences pour assumer ses fonctions et responsabilités et que la formation est appropriée. Les intervenants extérieurs doivent garantir qu'ils ont la compétence et la formation adaptées aux missions qui leur sont confiées.
- 5 - D'évaluer de façon régulière l'avancement de notre programme d'amélioration, en utilisant notamment les outils mis à disposition par le Groupe.
- 6 - D'informer sur les résultats obtenus, les faits accidentels ou « qui auraient pu l'être » et les enseignements à en tirer.
- 7 - De reconnaître les bonnes pratiques, les bonnes initiatives et les performances remarquables.
- 8 - De dialoguer et être à l'écoute de toutes les remarques et suggestions relatives à la sécurité.

  
Jean-Marc Junon  
Président  
Ciments Calcia

19 Juin 2019

Travail et Sécurité Vie et Santé

## Performances environnementales



# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques

2 types de suivi :

**En continu** pour les SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, poussières, COV et HCl avec un analyseur sur chaque four (type MIR 9000) + 1 analyseur secours  
+ NH<sub>3</sub> avec un analyseur dédié analyseur sur chaque four (type MIR 9000H)  
depuis 2017 avec la mise en place d'une installation d'injection d'eau ammoniacuée.



L'ensemble des résultats mensuels est envoyé à la DREAL tous les mois.

## Performances environnementales

# Rejets atmosphériques

**CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES émissions Nox** : en 2016 la valeur limite d'émission journalière réglementaire est passée de 800 mg/Nm<sup>3</sup> à 500 mg/Nm<sup>3</sup>

Actions : Pour respecter cette exigence, un investissement de 1,785 millions € a été réalisé afin d'installer une SNCR avec injection d'eau ammoniacale au niveau de chaque préchauffeur + Installation d'un analyseur NH<sub>3</sub> en continu (type MIR 9000H) à chaque cheminée – Investissement de 100 k€.

Cette nouvelle installation est en fonctionnement depuis mi-février 2017.



## Performances environnementales

# Rejets atmosphériques

2 types de suivi :

**En ponctuel** : dioxines et furannes, benzène, métaux lourds...SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, poussières, COV et HCl – Contrôles effectués par DEKRA Toulouse (laboratoire accrédité)

L'ensemble des résultats est envoyé à la DREAL

La demande de dérogation déposée en préfecture le 27 avril 2015 pour demander le maintien du niveau des émissions de SO<sub>2</sub> à 1100 mg/Nm<sup>3</sup> a été accordée par l'APc du 11 sept 2017.

*(consultation du public du 14 nov au 12 déc 2016 pour les communes d'Airvault, Tessonnière, Louin, Saint-Loup-Lamairé, Assais-Les-Jumeaux et Avoilles-Thouarsais)*

L'APc exige la **mesure des retombées de SO<sub>2</sub> autour de l'usine** : suivi spécifique.

## Performances environnementales

# Rejets atmosphériques

Protocole de surveillance de retombées de SO<sub>2</sub> (extrait art. 4 APc) :

« Il procédera à trois campagnes de mesures par an aux périodes suivantes :

- 1 période lors de l'arrêt commun des deux lignes de cuisson, sur une durée d'une semaine lors du 1<sup>er</sup> trimestre; cette période permettra de mesurer les retombées sans l'activité de la cimenterie;
- 2 périodes de 4 semaines chacune, sur deux saisons contrastées (printemps/été, automne/hiver).

Un bilan intermédiaire sera réalisé après les 3 années de mesures 2018, 2019 et 2020. Ce bilan permettra d'analyser les résultats obtenus sur cette période et de définir si le protocole de surveillance doit être poursuivi ou pas (selon la représentativité des résultats et la cohérence avec les résultats obtenus lors de la modélisation). »

Actuellement nous avons les résultats de la période d'arrêt et de la période été 2018.

La campagne de mesures automne/hiver est en cours, elle a commencé le 5

# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques

## Sites de mesures campagne SO2



Ces campagnes sont réalisées par ATMO Nouvelle-Aquitaine

# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques

### Mesures automatiques

#### → Arrêt cimenterie

22/01/2018– 29/01/2018	SO <sub>2</sub> tennis	SO <sub>2</sub> Airvault
<b>Concentration moyenne (µg/m<sup>3</sup>)</b>	0,13	0,16
<b>Concentration maximale (µg/m<sup>3</sup>)</b>	0,80	1,40

Valeur limite horaire 350 µg/m<sup>3</sup>

=> les valeurs maximales mesurées sont 10 fois inférieures au seuil et les moyennes plus de 500 fois.

### → Tubes passifs

#### → Arrêt cimenterie

Sites de mesures	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
	22/01/2018 – 29/01/2018
<b>Tennis</b>	0,14
<b>Ciments Calcia</b>	< LQ
<b>Airvault</b>	Tube inexploitable (retrouvé par terre lors du ramassage)
<b>Louin</b>	0,13
<b>Saint-Loup</b>	0,11

Objectif de qualité : 50 µg/m<sup>3</sup>

=> Concentration maximale mesurée 25 fois inférieure à l'objectif de qualité.

## Résultats

#### → Campagne estivale

06/06/2018– 02/07/2018	SO <sub>2</sub> tennis	SO <sub>2</sub> Airvault
<b>Concentration moyenne (µg/m<sup>3</sup>)</b>	0,58	0,65
<b>Concentration maximale (µg/m<sup>3</sup>)</b>	33,7	33,3

#### → Campagne estivale

Sites de mesures	04/06/2018 - 18/06/2018		18/06/2018 - 02/07/2018	
	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )	% exposition	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )	% exposition
<b>Tennis</b>	0,31	39	0,18	7
<b>Ciments Calcia</b>	0,18	47	0,11	12
<b>Airvault</b>	0,18	29	0,16	41
<b>Louin</b>	0,16	11	2,17	57
<b>Saint-Loup</b>	<LQ	18	0,9	65
<b>Guichardière</b>	<LQ	10	<LQ	24

# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques

### Mesures automatiques

Valeur limite horaire 350  $\mu\text{g}/\text{m}^3$

=> les valeurs maximales mesurées sont 10 fois inférieures au seuil et les moyennes plus de 500 fois.

### Tubes passifs

Objectif de qualité : 50  $\mu\text{g}/\text{m}^3$

=> Concentration maximale mesurée 25 fois inférieure à l'objectif de qualité.

### Conclusions

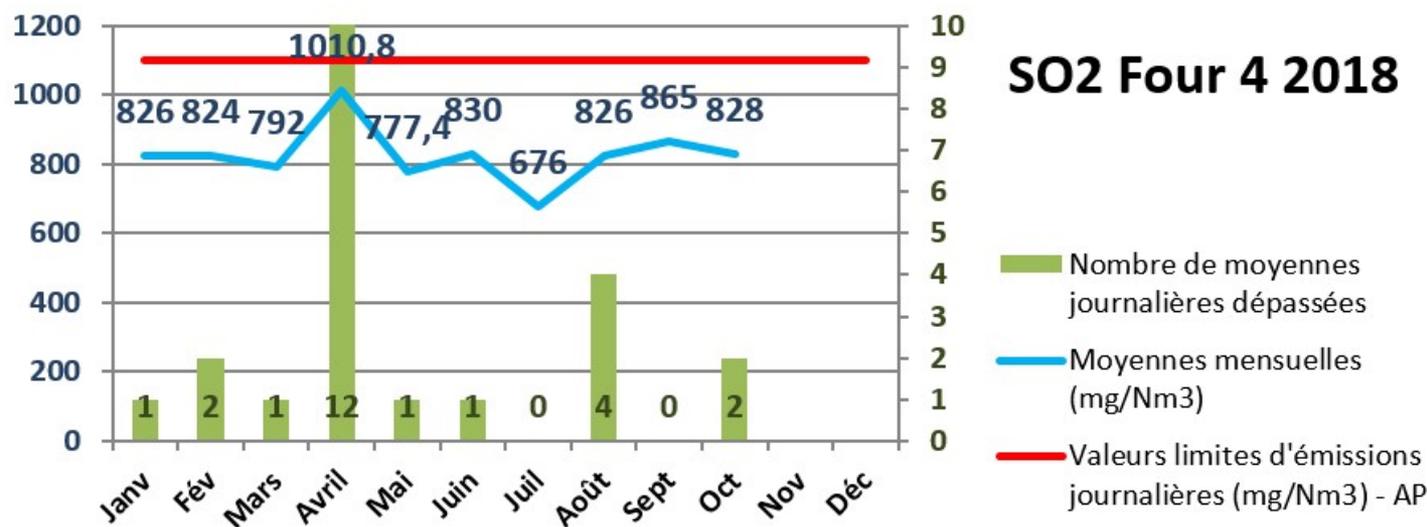
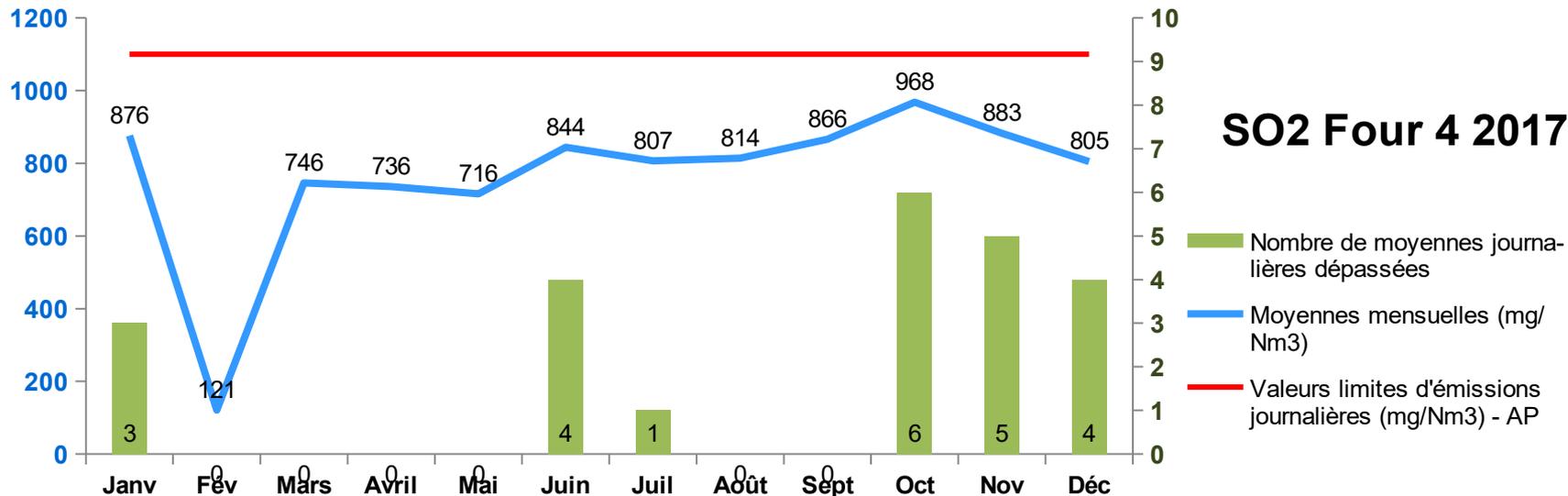
Les premiers résultats sont cohérents avec les modélisations.

Nous sommes au début du protocole de surveillance qui va s'étaler à minima sur 3 ans, il s'agit donc de résultats intermédiaires.

A l'issu du protocole nous pourrons conclure sur les retombées de  $\text{SO}_2$  dues à l'activité de la cimenterie.

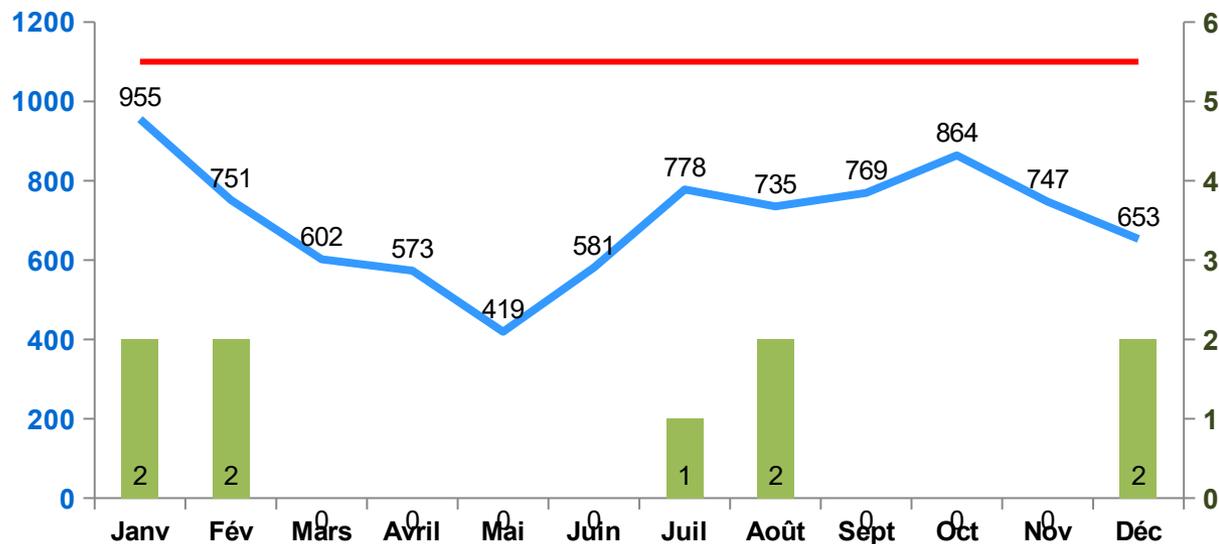
# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques



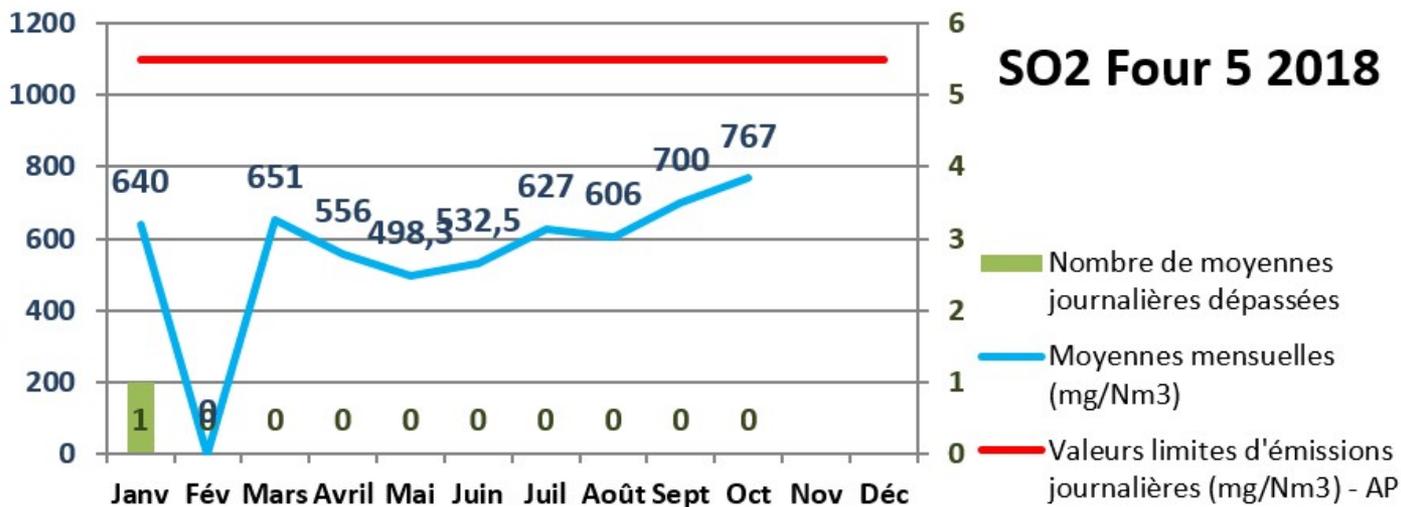
# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques



**SO2 Four 5 2017**

- Nombre de moyennes journalières dépassées
- Moyennes mensuelles (mg/Nm3)
- Valeurs limites d'émissions journalières (mg/Nm3) - AP

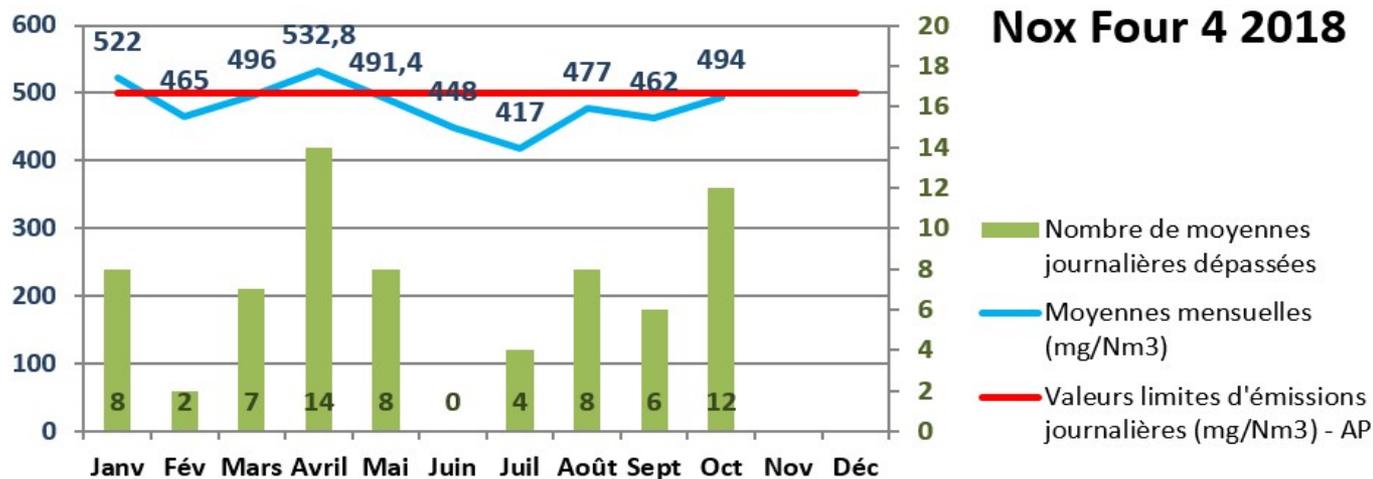
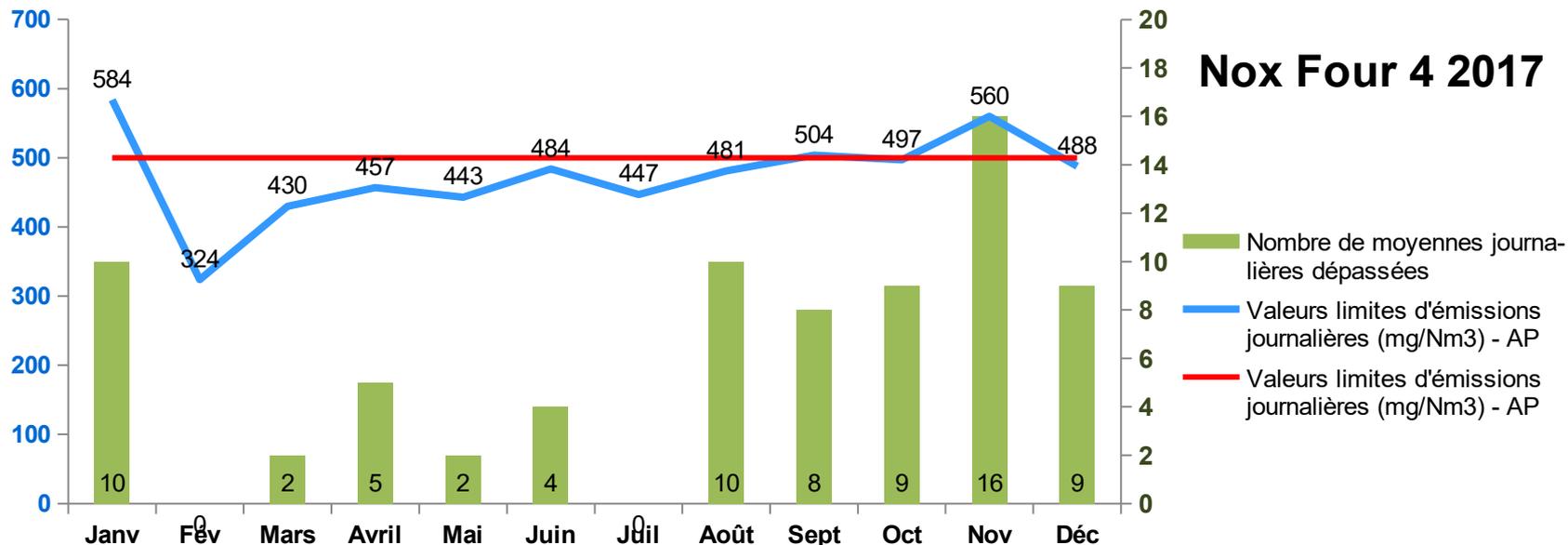


**SO2 Four 5 2018**

- Nombre de moyennes journalières dépassées
- Moyennes mensuelles (mg/Nm3)
- Valeurs limites d'émissions journalières (mg/Nm3) - AP

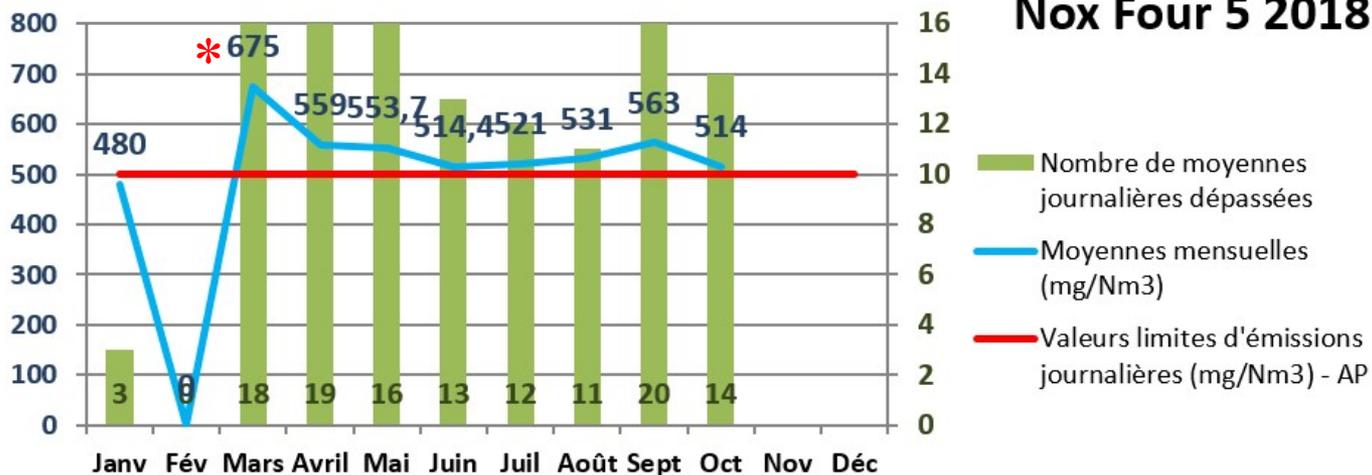
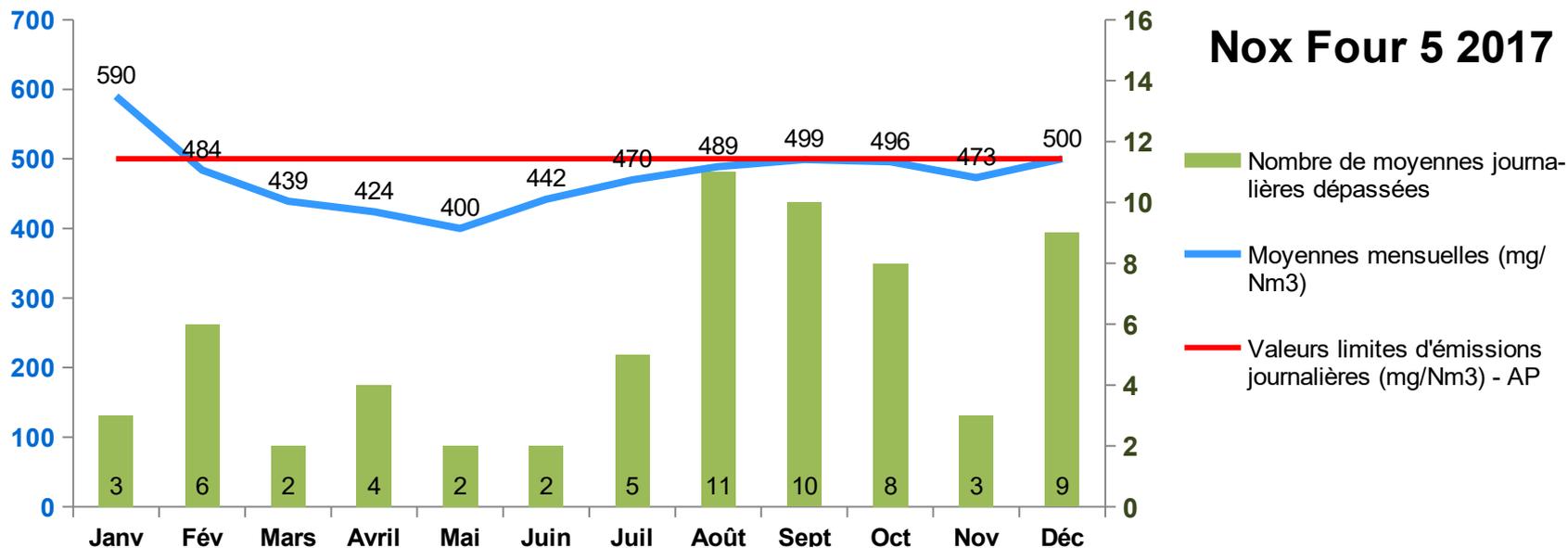
# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques



# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques



\* Arrêt du four pour Grand Entretien (GE) moyenne sur 13 jours et non 31

## Performances environnementales

# Rejets atmosphériques

Analyse qualitative sur 2018:

L'évolution de seuil de 800 à 500 mg/Nm<sup>3</sup> correspond à un abaissement du seuil de 60%.

Pour le four 4 la moyenne sur 20 mois glissants est de 477 mg/Nm<sup>3</sup>.

Pour le four 5 la moyenne sur 20 mois glissants est de 498 mg/Nm<sup>3</sup>.

La maîtrise des émissions de NOx est une priorité pour l'usine, et nous travaillons sur un plan d'actions afin d'optimiser notre installation et atteindre les objectifs attendus.

# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques

### Projet G 2000 à la tuyère

**Objectif :** En complément des meilleures techniques disponibles déjà mises en place à Airvault, nous avons la volonté d'aller plus loin pour améliorer nos résultats.

#### Fonctionnement :

G 2000 = eaux souillées

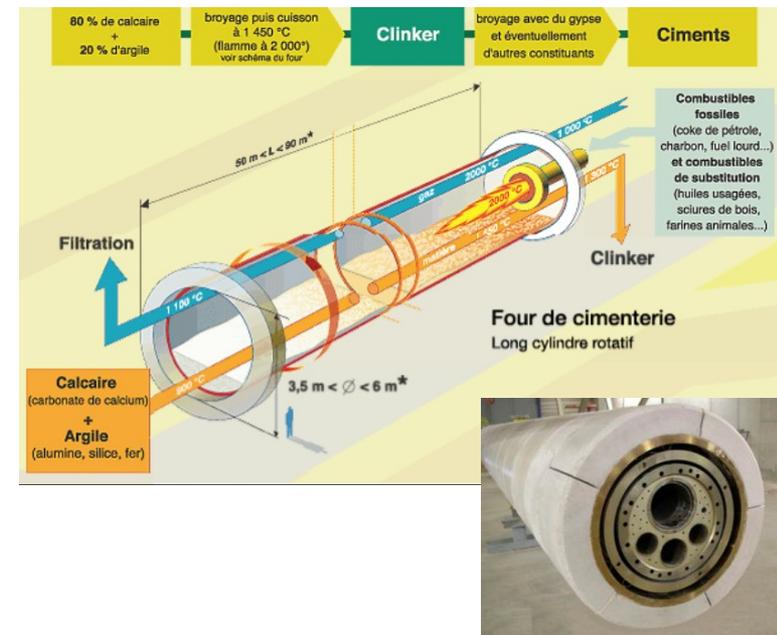
Combustible avec une teneur en eau élevée qui permet d'abaisser les NOx thermiques/ Refroidir la flamme.

⇒ Nous avons fait des essais.

Pour la mise en place nous devons faire évoluer notre installation :  
poser l'allumeur sur le capot de chauffe, pour réutiliser l'emplacement pour l'alimentation en G2000

**Investissement :** 200 k€

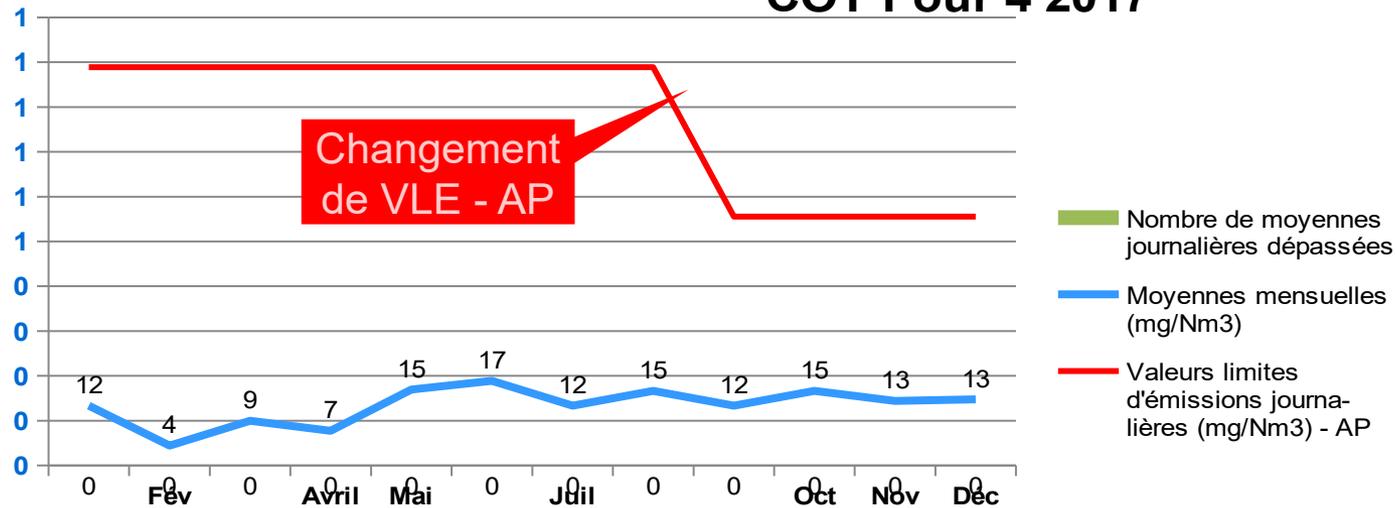
**Délai :** Mars 2019 – lors du Grand Entretien et de l'arrêt des fours



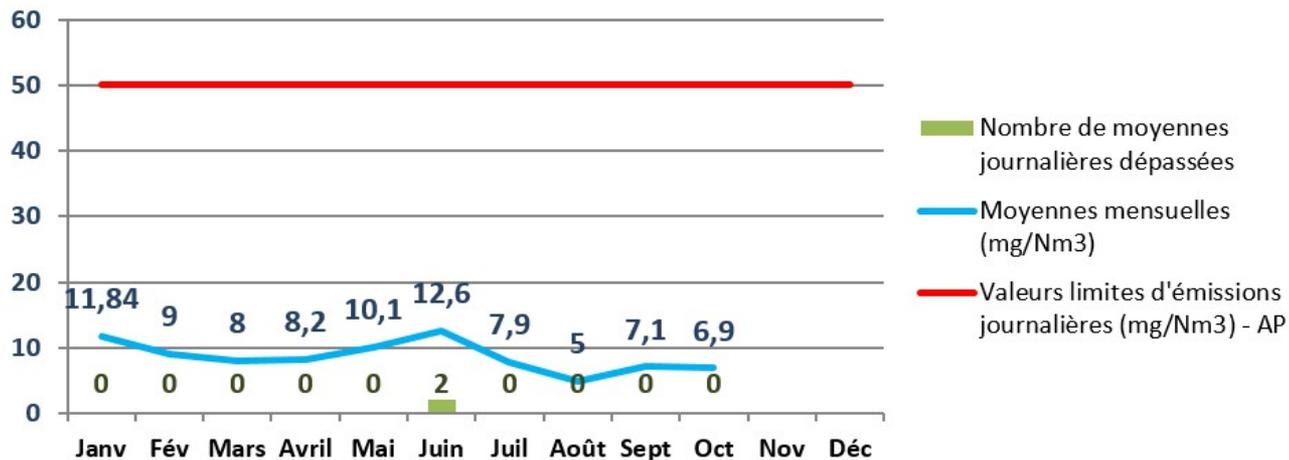
# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques

### COT Four 4 2017



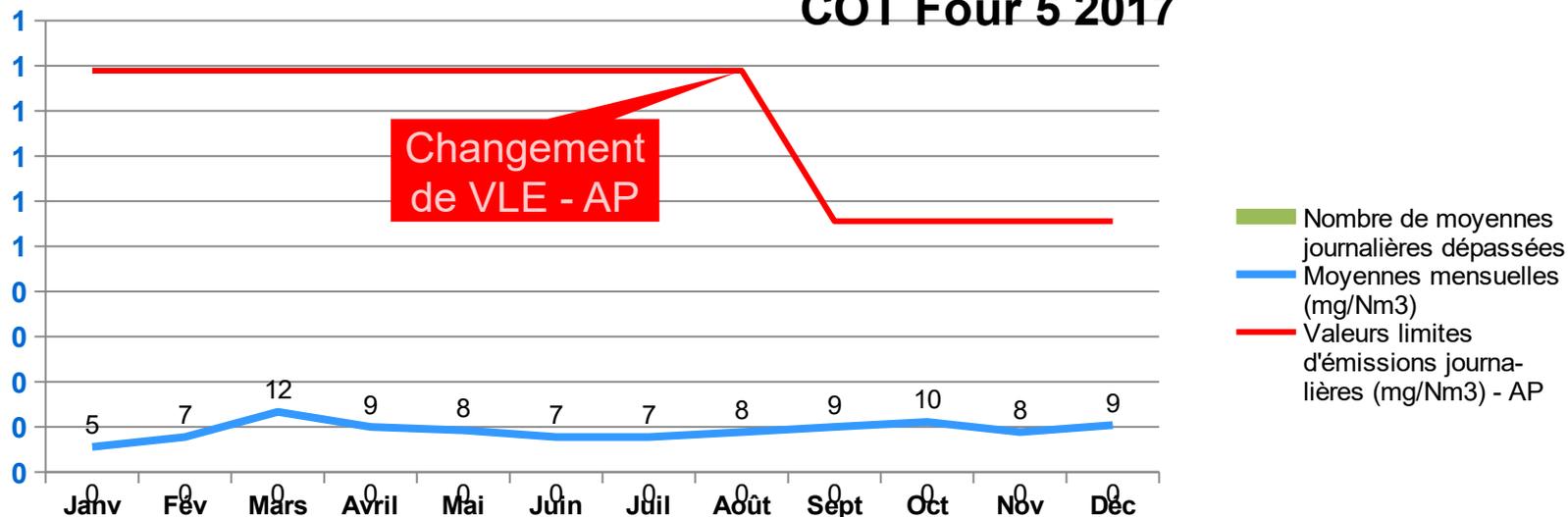
### COT Four 4 2018



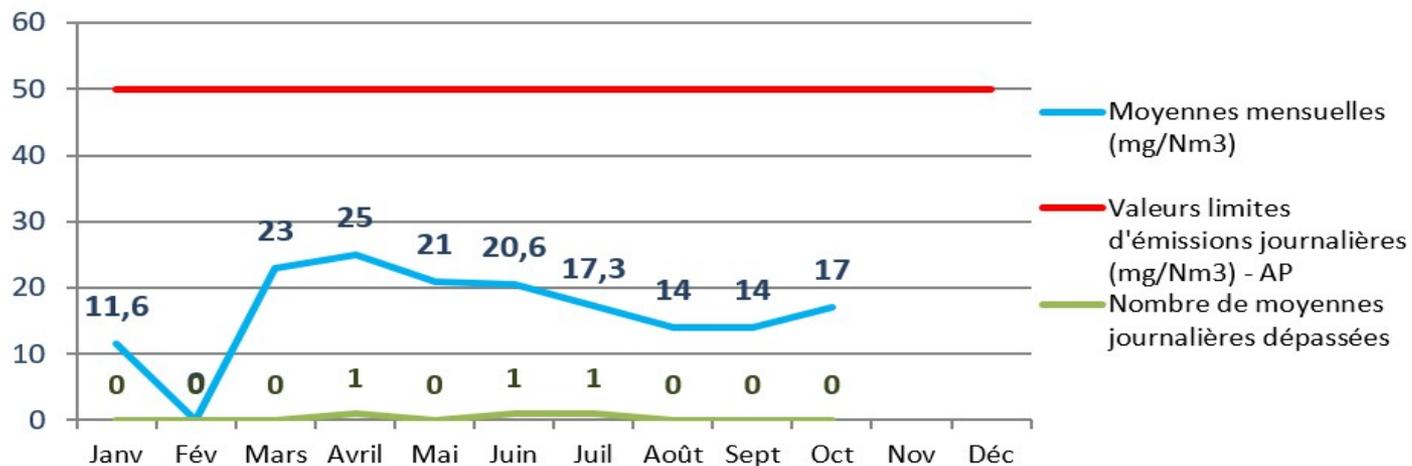
# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques

### COT Four 5 2017

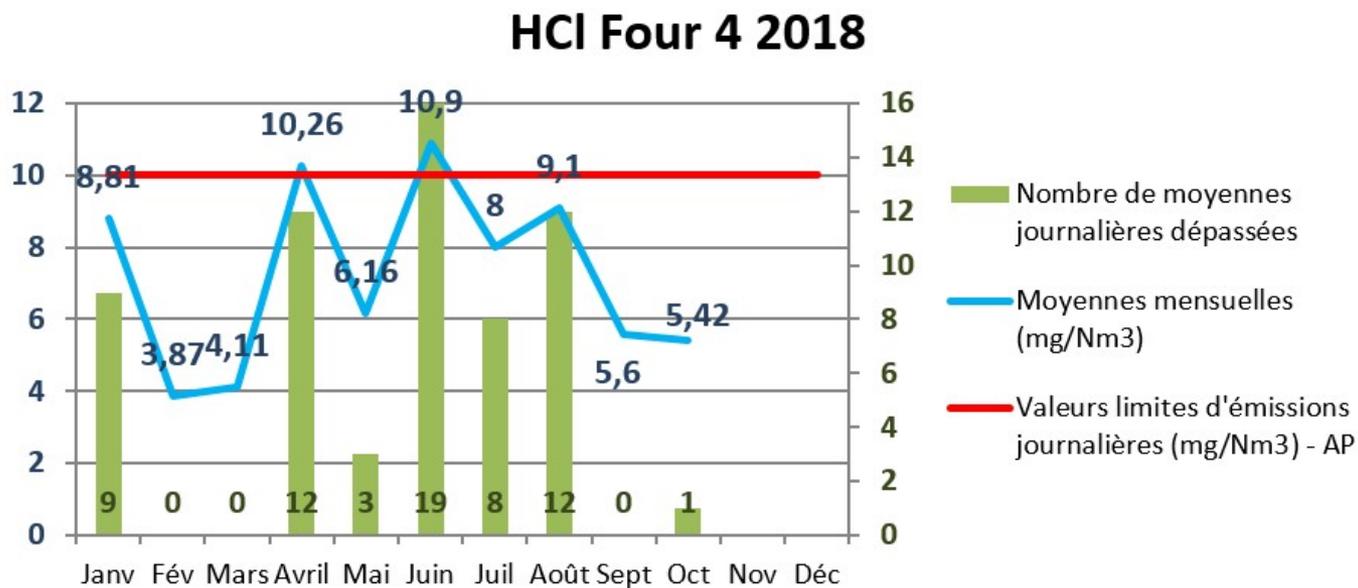
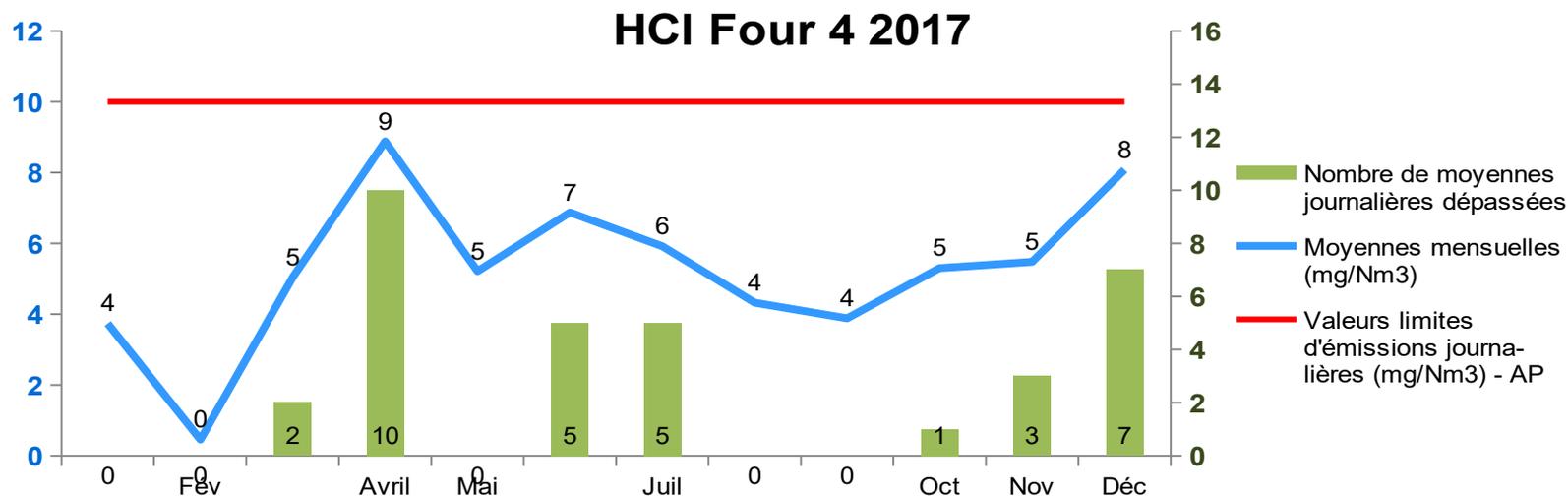


### COT Four 5 2018



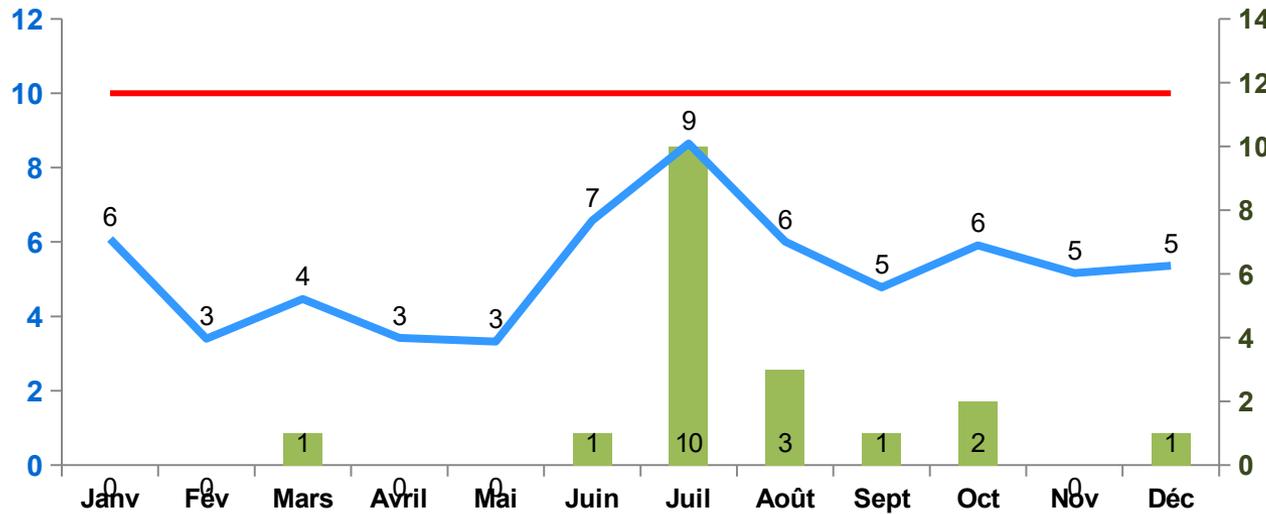
# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques



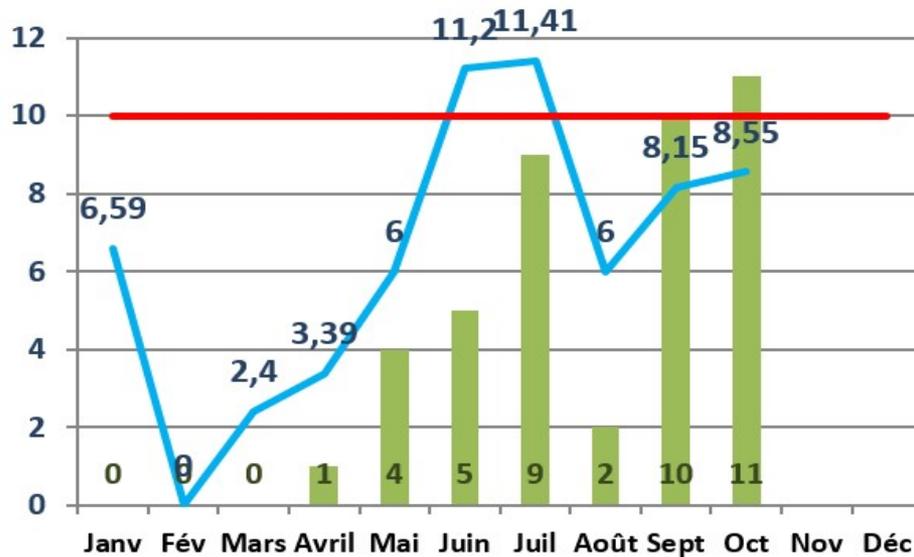
# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques



**HCl Four 5 2017**

- Nombre de moyennes journalières dépassées
- Moyennes mensuelles (mg/Nm3)



**HCl Four 5 2018**

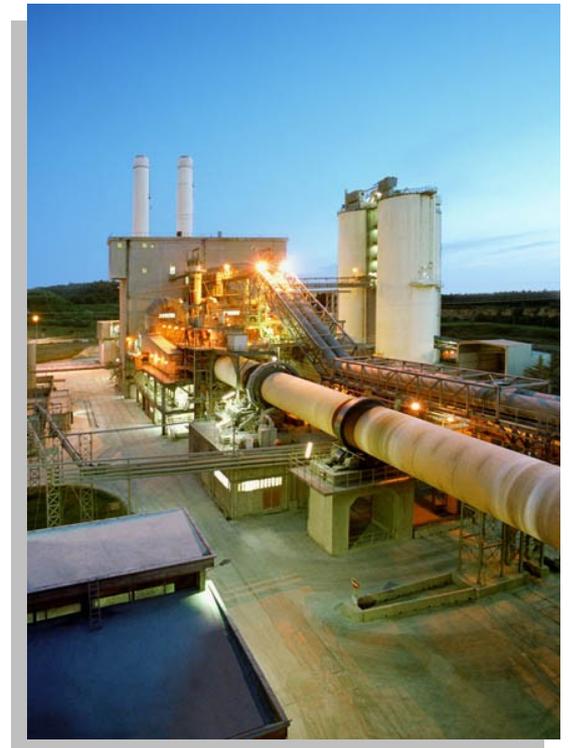
- Nombre de moyennes journalières dépassées
- Moyennes mensuelles (mg/Nm3)
- Valeurs limites d'émissions journalières (mg/Nm3) - AP

# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques

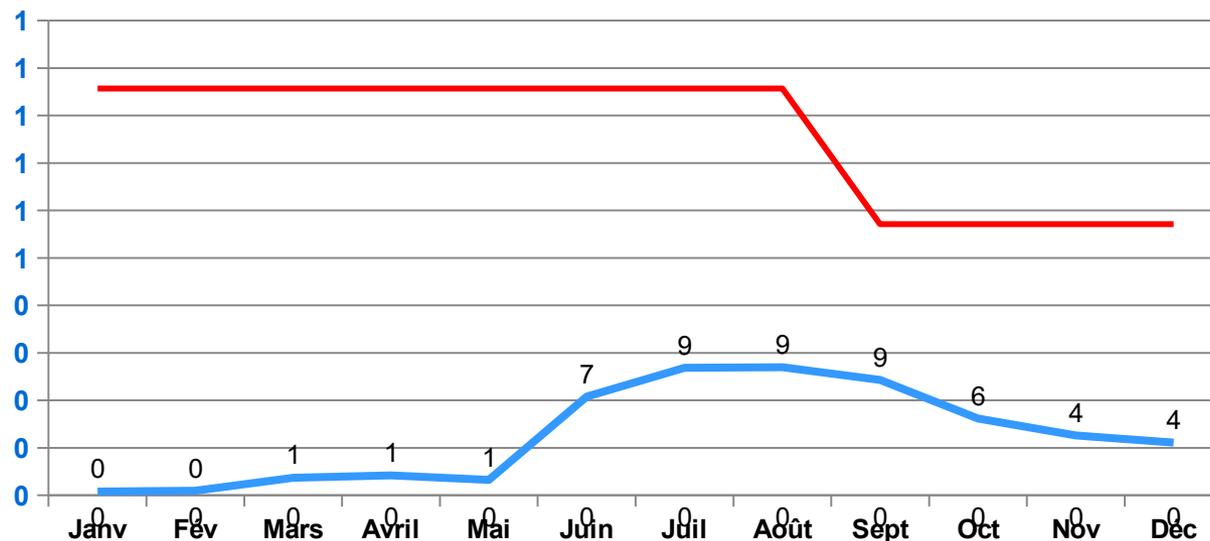
### Poussières

Il y a une vingtaine d'années, la cimenterie d'Airvault a investi près de 20 millions d'euros pour **équiper ses deux lignes de cuisson de filtres à manches**.



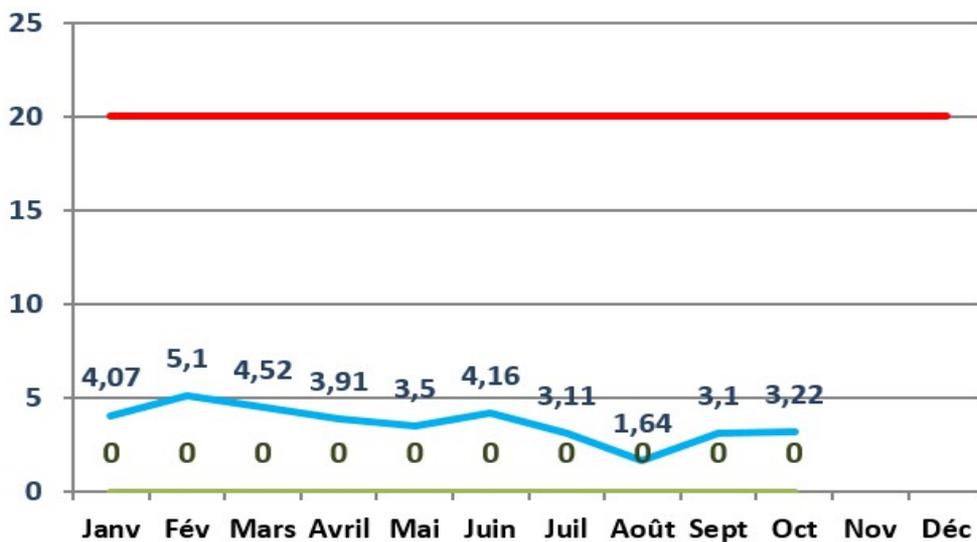
# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques



### Poussières Four 4 2017

- Nombre de moyennes journalières dépassées
- Moyennes mensuelles (mg/Nm3)
- Valeurs limites d'émissions journalières (mg/Nm3) - AP

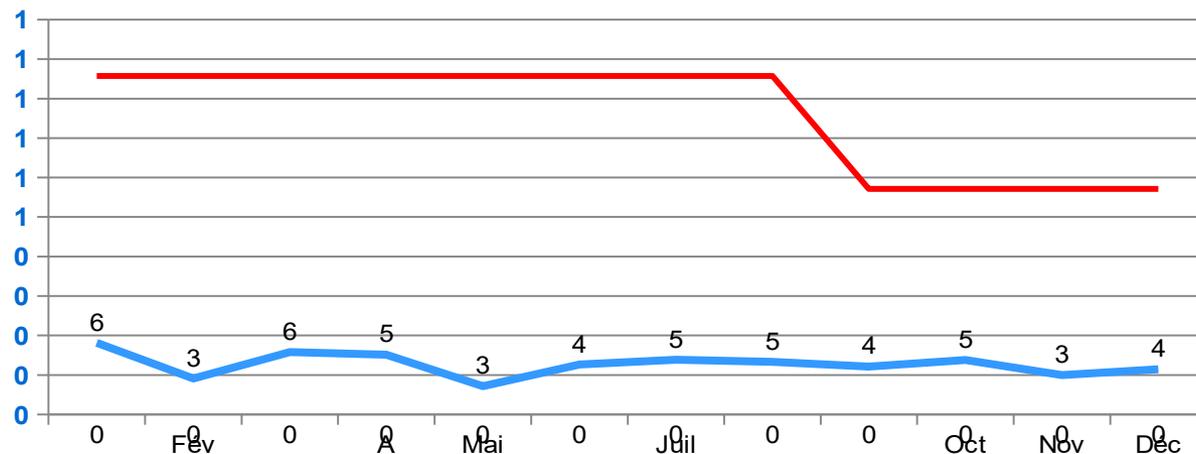


### Poussières Four 4 2018

- Moyennes mensuelles (mg/Nm3)
- Valeurs limites d'émissions journalières (mg/Nm3) - AP
- Nombre de moyennes journalières dépassées

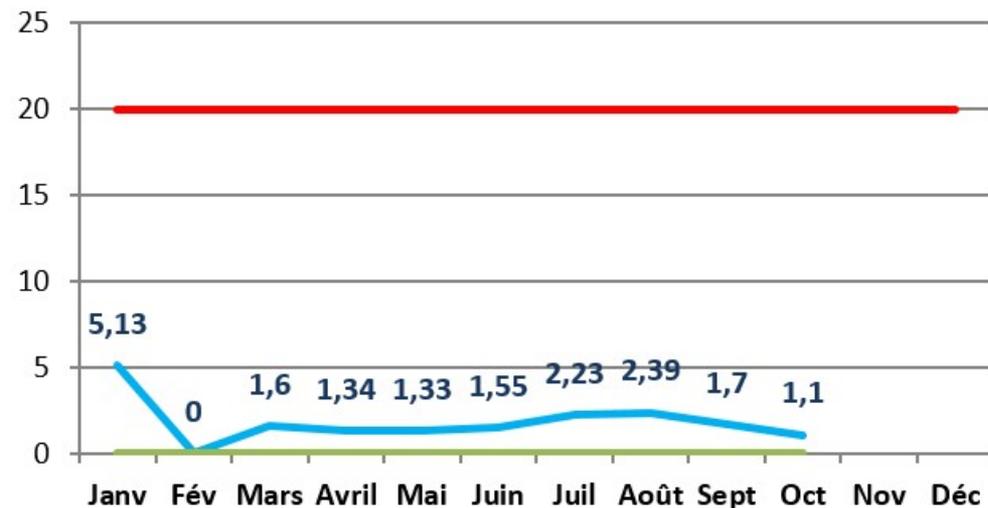
# Performances environnementales

## Rejets atmosphériques



### Poussières Four 5 2017

- Nombre de moyennes journalières dépassées
- Moyennes mensuelles (mg/Nm3)
- Valeurs limites d'émissions journalières (mg/Nm3) - AP



### Poussières Four 5 2018

- Moyennes mensuelles (mg/Nm3)
- Valeurs limites d'émissions journalières (mg/Nm3) - AP
- Nombre de moyennes journalières dépassées

## Performances environnementales

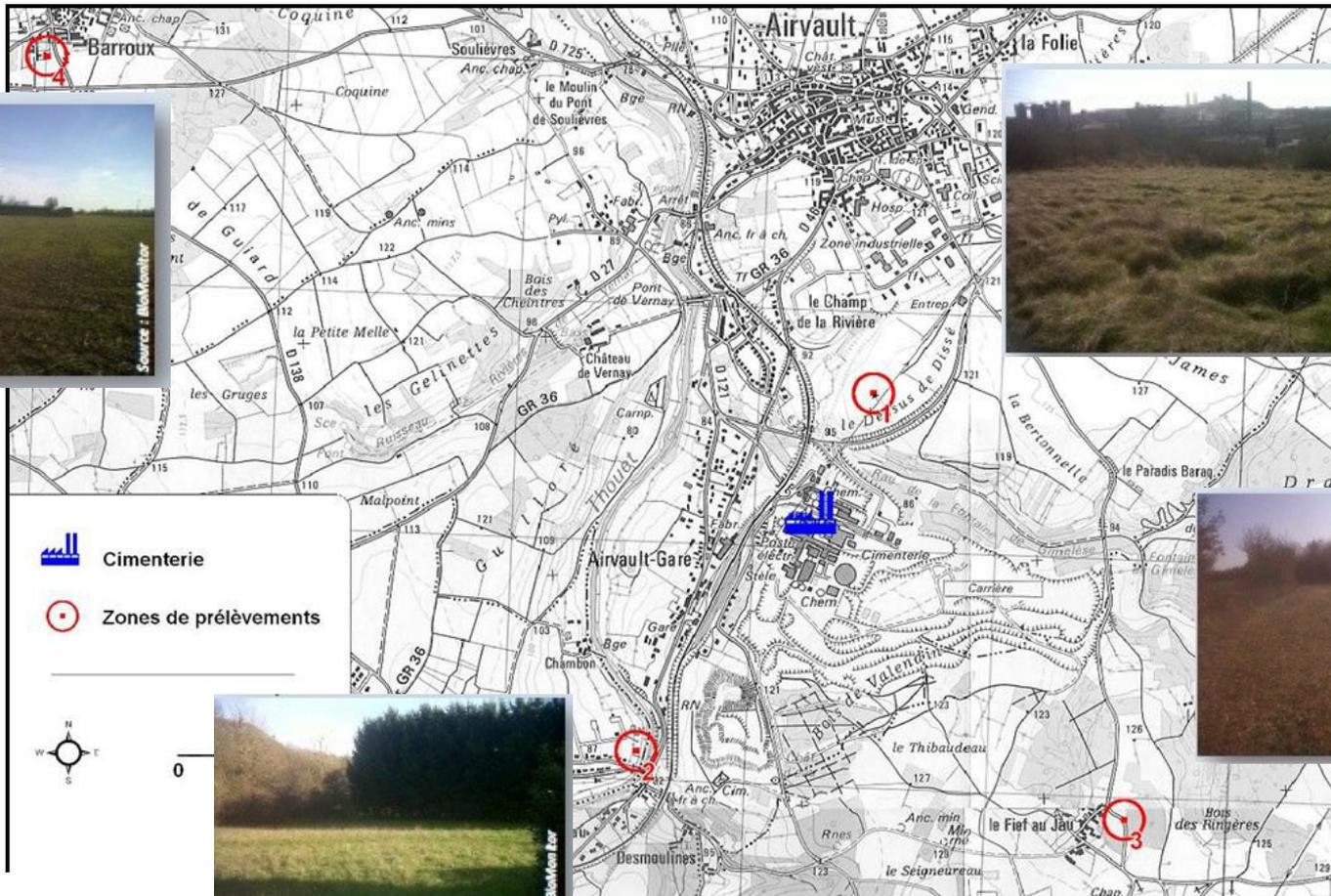
# Surveillance de l'impact sur l'environnement des retombées atmosphériques de dioxines / furannes et de métaux

Une méthode de biosurveillance passive a été mise en œuvre autour de l'usine afin de réaliser la campagne de mesures (méthode basée sur l'utilisation des bryophytes terrestres).

La mise en œuvre de ce programme de surveillance environnementale permet de détecter la présence éventuelle ou non des polluants (12 métaux + dioxines/furanes) suivis dans les retombées atmosphériques actuelles et d'estimer, le cas échéant, l'importance quantitative de ces retombées.

## Performances environnementales

# Surveillance de l'impact sur l'environnement des retombées atmosphériques de dioxines / furannes et de métaux



# Analyses des Bryophytes

## Dioxines et Furannes

Aucune anomalie ni  
dépassement de seuil



Unité Pg OMS TEQ/g	Station 1 Airvault Dessus de Dissé	Station 2 Louin	Station 3 Fief au Jau	Station 4 Barroux
<b>2012</b>	0.98	0.67	0.64	2.53
<b>2013</b>	0.31	0.30	0.21	1.26
<b>2014</b>	0.56	0.69	0.49	0.43
<b>2015</b>	0.50	0.29	0.33	0.34
<b>2016</b>	0,50	0,29	0,33	0,34
<b>2017</b>	0,37	0,57	0,26	0,67

Seuil de retombées significatives = **2 pg OMS TEQ/g** de matière sèche

1 pg =  $10^{-12}$  g

pg OMS TEQ/g = pg d'équivalent de toxicité OMS par gramme de matière sèche

# Analyses des Bryophytes

## Métaux

Aucune anomalie ni  
dépassement de seuil



Tableau 4. Grille de lecture des résultats et concentrations métalliques (mg/g de matière sèche) dans les bryophytes prélevées le 06 février 2018 autour de l'usine CALCIA Airvault

	As*	Cd*	Co	Cr*	Cu	Hg	Mn*	Ni*	Pb*	Sb	Tl	V
Station 1	0,40	0,15	0,28	1,8	3,5	0,04	43	1,6	1,7	<0,13	<0,13	4,0
Station 2	0,34	0,09	0,21	1,0	4,1	0,04	36	0,6	0,9	<0,13	<0,13	1,8
Station 3	1,52	0,24	1,37	4,0	7,5	0,07	265	3,0	4,0	<0,13	<0,13	6,5
Station 4	0,45	0,05	0,39	0,7	4,2	<0,03	83	0,4	1,2	<0,13	<0,13	1,0
Valeurs interprétatives												
Bruit de fond <sup>(a)</sup>	0,30	0,20	0,76	1,7	6,4	0,07	354	2,3	5,7	0,20	0,20	2,9
Seuil de retombées <sup>(b)</sup>	3,75	0,53	5,50	13,6	16,3	0,16	1479	7,1	18,6	0,86	-	17,0

\* Analyse couverte par l'accréditation COFRAC

<sup>(a)</sup> Pour un polluant donné, la concentration de référence est celle représentative d'une situation ubiquitaire moyenne.

<sup>(b)</sup> Seuil au-delà duquel un phénomène significatif de retombées peut être diagnostiqué dans l'environnement du site.

## Rejets aqueux



Point 6 (sortie usine) : 2 / an  
Point 4 (canal) : 1 / an  
Point 3 (sortie étang) : 1 / an

## Performances environnementales

### Rejets aqueux

L'ensemble des contrôles est assuré par le Laboratoire IANESCO (laboratoire accrédité)

Paramètres mesurés : pH, T°C, DCO, COT, MES, F, Indice hydrocarbures.....

L'ensemble des résultats est conforme.

### Suivi des eaux souterraines

Prélèvements semestriels, sur 3 piézomètres répartis autour de l'usine.

Absence d'impact sur la qualité des eaux souterraines.

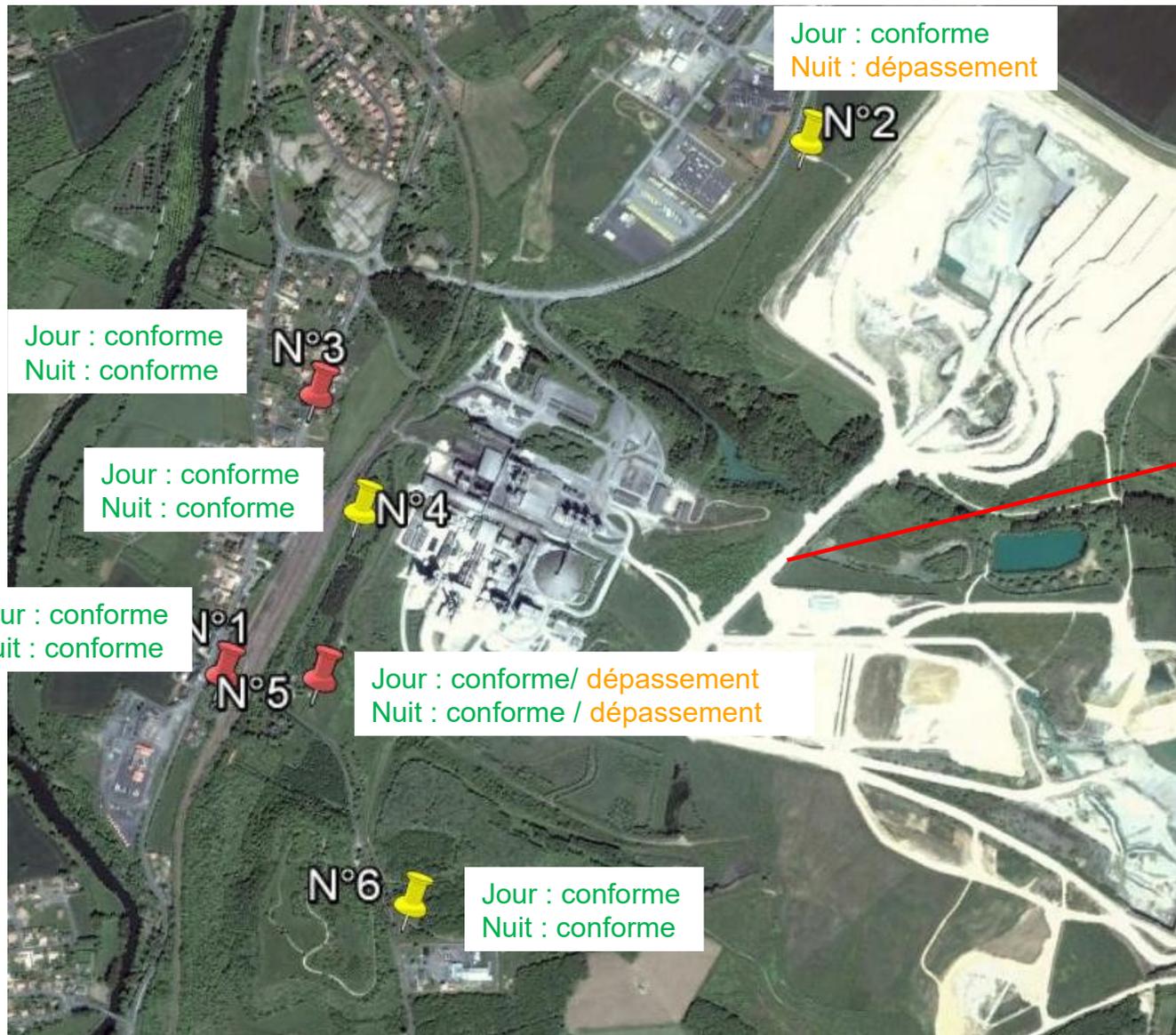
## Performances environnementales

# Les Emissions Sonores

La dernière campagne de mesures de bruit en limite de propriété a été réalisée les 07, 08 et 09 novembre 2016 (usine en activités) puis les 26 et 27 janvier 2017 (usine à l'arrêt).

Prochaine campagne de mesures en 2019.

# Les Emissions Sonores



Mesure bruit ambiant :  
47 Db(A) pour 44  
Ce dépassement n'est pas imputable à l'activité de l'établissement. En effet, le point n°2 est principalement impacté par la circulation routière sur la D725E et par l'activité au niveau de la carrière (inexistante la nuit)

Conforme au niveau des mesures de bruit ambiant, mais dépassements des émergences admissibles. Ce point est fortement impacté par les installations de la cimenterie.  
9 Db(A) pour 5 le jour  
8,5 Db(A) pour 3 la nuit

Nota : émergence = ambiant - résiduel

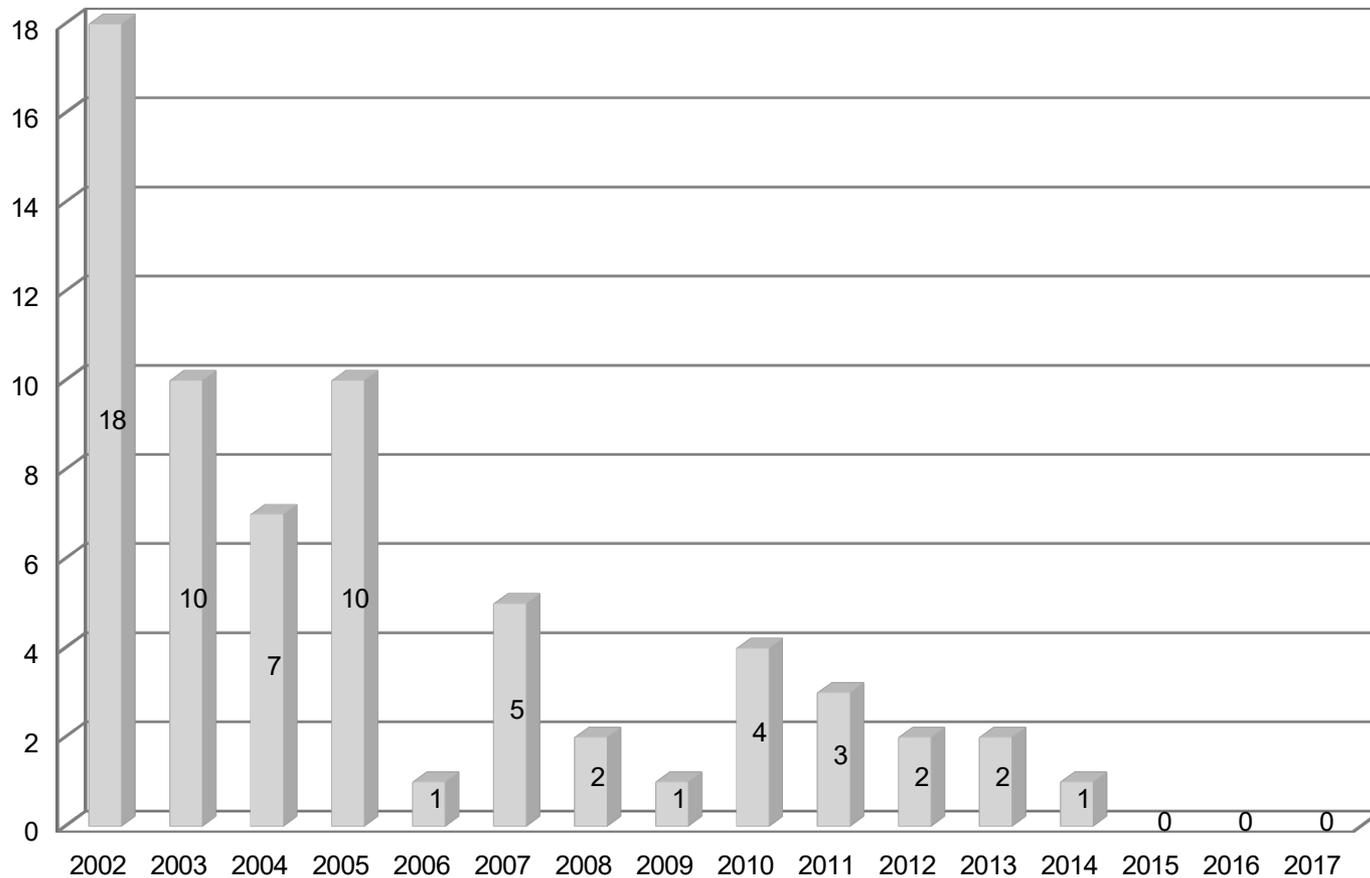
Nota : le point 5 ne correspond pas à une zone d'habitation

## Performances environnementales

# BILAN ANNUEL DES RÉCLAMATIONS POUR GÈNE OLFACTIVE DU RÉSEAU DE NEZ

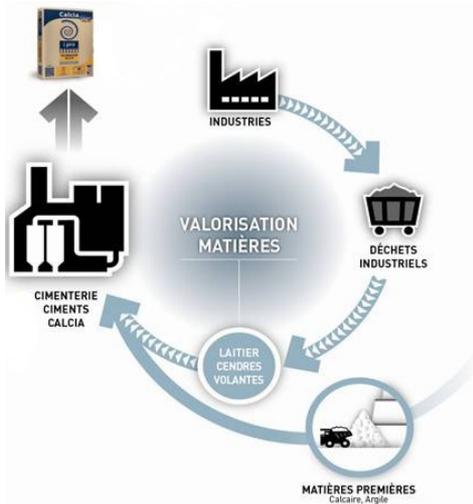
Les appels

➤ 0 appel en 2017 Depuis 2002 : 66 appels



# Performances environnementales

## Valorisation de résidus industriels

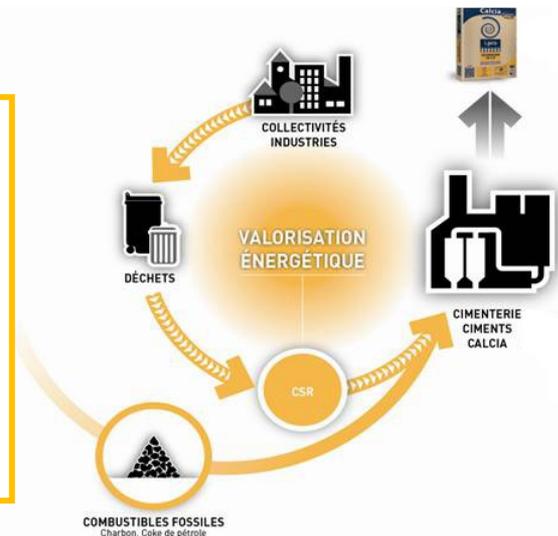


### Valorisation matière :

- Cendres issues de centrales thermiques
- Substitution à l'exploitation de l'argile
- **4 %** des matières utilisées sont issues de la valorisation matière soit **31 000 T/ an**
- **± 8 300 000** litres d'eaux « polluées » valorisés

### Valorisation énergétique :

- La température de plus **1450°C** à l'intérieur du four assure un **procédé efficace** qui garantit **une totale destruction des résidus**
- **Combustibles alternatifs** : **48%** de l'énergie consommée provient des **déchets valorisés**
  - **65 000 T/an** dont **50 000 T** de **CSR**
  - soit **49 000 T** de charbon économisé ou soit **32 000 TEP**



## Tonnages co-incinérés

Combustible	2013	2014	2015	2016	2017
G2000	13 043	8 388	5 689	6 828	7 000
G3000	12 584	11 417	10 935	8 603	13 400
Huiles	13 730	10 091	9 314	6 967	7 700
Farines animales	21 710	20 386	16 521	18 420	17 500
CSR	4 685	13 715	10 050	10 423	11 900
Taux de substitution thermique	43.7 %	47.4%	46.6%	47.4%	45.9%

**Valorisation énergétique :**

- Destruction total de déchets locaux
- Economie de ressources d'énergie fossile



## Classement administratif de l'usine

Arrêté Préfectoral complémentaire n° 5931 du 11 septembre 2017 :

- Dérogation SO<sub>2</sub> => soumis à l'application du protocole de surveillance présenté précédemment
- Evolution classement du site suite SEVESO III => La cimenterie d'Airvault n'est plus SEVESO

Arrêté Préfectoral complémentaire n°5970 du 11 avril 2018 :

- Actualisation de la liste de déchets => favoriser la valorisation de matière, présenté précédemment.

Déclassement SEVESO :

- Le site est toujours suivi dans le cadre du suivi des installations classées.
- CSS : **obligatoire** pour les sites SEVESO, mais **possible** sur site ICPE.  
Cas d'Airvault => existence d'une CSSE annuelle, démarche volontaire, présentant les mêmes éléments que la CSS à un public plus large.  
Redondance des deux commissions.

Merci